

Conseil d'établissement

CENTRE SAINTE-CROIX

Date : Jeudi 9 novembre 2023

Heure : 14 h

Lieu : Local 305

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée	10 min	Documents ou lien
<p>1.1 Prise des présences et vérification du quorum (remplir la plateforme Intra-TI) Étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directrice : Marie-Christine De Courcy • Élèves : Alima Ousseni Ali, Steeve Hotte et Rachel Rachel Mwanza • Enseignants : Julien Kparie Depo et Mathieu Vinuesa • Professionnelle : Maude Lajeunesse <p>Étaient absentes : Josée Albert (TES), Justine Damord (DG Emploi Jeunesse)</p> <p>1.2 Nomination du président En l'absence de J. Damord, MC De Courcy animera la rencontre et certains points devront être reportés.</p> <p>1.3 Responsable de la gestion du temps Il est convenu de veiller collectivement à la gestion du temps.</p> <p>1.4 Responsable de la prise des notes et du procès-verbal M. Lajeunesse se porte volontaire pour être secrétaire.</p>		<p>1.1 https://intra.ti.csdm.qc.ca/ConseilEtab/Prive/Scripts/Formulaires/Formulaire23.asp</p>
<p>2. Adoption de l'ordre du jour M. Vinuesa ajoute un point à l'ordre du jour (varia). L'ordre du jour est proposé par M. Vinuesa, approuvé par R. Mwanza. Adopté à l'unanimité.</p>	5 min	
<p>3. Adoption du <u>procès-verbal</u> de la séance du 30 mai 2023 Adopté par J. Depo.</p>	15 min	

<p>4. Équipe TEAMS pour le CÉ – rappel MC De Courcy fait un survol des documents se trouvant dans l'équipe Teams du CÉ.</p>	<p>5 min</p>	
<p>5. Formation obligatoire Les trois élèves présents sont invités à suivre la formation obligatoire (capsules à visionner). Les autres membres du CÉ ont déjà suivi la formation.</p>	<p>5 min</p>	
<p>6. Règles de régie interne 2023-2024 Lecture des règles par MC De Courcy. Règles approuvées à l'unanimité.</p>	<p>10 min</p>	
<p>7. Tour de table des diverses instances représentées (point traité à la fin de la séance)</p> <p>7.1 Élèves : R. Mwanza souligne que des élèves de l'école Lucien-Pagé viennent souvent sur le terrain à l'heure du midi, un problème évidemment plus marqué par beau temps. Ces élèves occupent les tables à pique-nique. A. Alima souligne aussi l'enjeu de très jeunes qui se mêlent avec les élèves adultes de Sainte-Croix, une mixité pas toujours facile à gérer. MC De Courcy explique qu'elle est en contact avec la direction de Lucien-Pagé, mais il est difficile d'avoir un contrôle parfait à ce sujet; le nouvel horaire devrait minimiser ce problème. M. Vinuesa propose d'installer des affiches indiquant que les tables sont réservées aux élèves du centre et de rappeler aux membres du personnel d'aviser les élèves de Lucien-Pagé qui se trouveraient sur le terrain du centre, notamment près des portes latérales.</p> <p>7.2 Enseignants : pas d'ajout lors de ce tour de table.</p> <p>7.3 Professionnels : M. Lajeunesse informe les élèves que le comité environnement aimerait les solliciter, ce printemps, pour une corvée de nettoyage autour du centre et peut-être planter quelques végétaux. Des représentants du comité iront les consulter pour connaître leurs suggestions lors d'un prochain conseil d'élèves.</p> <p>7.4 Personnel de soutien</p> <p>7.5 Organisme sociocommunautaire</p>	<p>30 min</p>	
<p>8. Dossiers où il est question d'informer</p> <p>8.1 Situation budgétaire du centre (MCDC) MC De Courcy présente le rapport budgétaire sommaire, contenant les principales dépenses, pour les ressources humaines. M. Vinuesa précise que chaque fonds est alloué à un type particulier de dépenses : les fonds alloués aux ressources humaines ne sont pas transférables entre eux et pas transférables d'une année à l'autre. Interrogation de R. Mwanza sur le nombre d'élèves par classe; on précise que le nombre d'élèves détermine les budgets et le nombre de postes alloués (enseignants et autres membres du personnel). Il y a des ratios à respecter, fixés par le ministère.</p>	<p>30 min</p>	

<p>8.2 Francisation (nouvelle offre de services) Il y a actuellement deux groupes à temps complet, suivant des cours réguliers en avant-midi et des ateliers en après-midi. MC De Courcy précise qu'on pourrait éventuellement accueillir jusqu'à quatre groupes. M. Vinuesa rappelle que c'est positif pour le centre, puisque plus il y a d'élèves inscrits, plus le budget et le nombre de membres du personnel augmentent.</p> <p>8.3 Horaire du centre (effectif au 5 septembre) MC De Courcy rappelle que jusqu'à l'année dernière, Sainte-Croix était le seul centre de FGA du CSSDM avec un horaire de 3 périodes le matin et 3 périodes après le dîner. Elle avait proposé ce changement pour faciliter l'organisation des suppléances et permettre aux élèves travaillant en après-midi de suivre leurs quatre périodes de cours avant de quitter. On fait un tour de table à ce sujet : les élèves et les enseignants ont dû s'adapter, mais globalement, le nouvel horaire convient. Parfois, les quatre heures avant le dîner sont un peu longues, mais la fin devancée des cours à 15h45 est appréciée. On apprécie aussi ne pas avoir de cloche au milieu des blocs A et B.</p> <p>8.4 <u>Survivance des comités</u> MC De Courcy présente les différents comités du centre, dans lesquels les enseignants et autres membres du personnel sont impliqués.</p> <p>8.5 Activités du midi et soutien MC De Courcy rappelle que la bibliothèque et le laboratoire informatique sont ouverts à chaque midi. Il y a aussi de la récupération offerte en français et en mathématique, du lundi au jeudi, ainsi que des activités ludiques le vendredi midi sous la supervision de J. Albert et M. Lafleur.</p> <p>8.6 <u>Projet éducatif 2023-2024-État de situation</u> Ce point est reporté en l'absence de la présidente. M. Vinuesa explique aux élèves en quoi consiste le projet éducatif, à savoir les orientations et les moyens que l'on se donne, comme équipe-centre, afin d'aider les élèves à mieux réussir et de les encourager à rester au centre.</p>		
<p>9 Dossiers où il est question de consulter</p> <p>9.1 <u>PTRDI – Plan triennal - formulaire à compléter (MCDC) et consultation acte d'établissement</u> MC De Courcy présente l'acte d'établissement scolaire. Si des travaux se réalisent autour de l'enveloppe extérieure en 2024-2025, une délocalisation de centre vers l'école Lucien-Pagé est à prévoir.</p> <p>9.2 <u>Critères de sélection-direction de centre</u></p>	<p>10 min</p>	

<p>Ce point sera reporté à une séance ultérieure, quand la présidente sera présente.</p>		
<p>10 Dossiers où il est question d'approuver</p> <p>10.1 Calendrier et horaire des séances du conseil d'établissement Les prochaines séances auront lieu de 13h45 à 15h45 aux dates suivantes : mardi 12 décembre, mardi 27 février, mardi 16 avril et mardi 4 juin</p> <p>10.2 Bazar annuel – vente d'articles usagés M. Lajeunesse indique que le bazar est prévu pour le mercredi 29 novembre; les élèves et membres du personnel pourront y acheter à petit prix des livres usagés, des peluches et quelques autres items. Traditionnellement, les fonds amassés servaient à acheter de nouveaux livres : cela sera décidé lors d'un prochain CÉ.</p> <p>10.3 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement Un budget annuel de 400 dollars est alloué au CÉ. L'an dernier, il avait été décidé que ce montant servirait à offrir deux bourses aux élèves finissants. MC De Courcy invite les membres présents à réfléchir à des propositions pour cette année.</p>	<p>15 min</p>	
<p>11. Varia</p> <p>Pour une amélioration des conditions de travail des enseignants</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Vinuesa explique ce qu'est l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, affiliée à la FAE, et lit le communiqué qui explique les raisons de la grève annoncée à compter du 23 novembre, qui aura lieu si aucune entente n'est conclue d'ici cette date. <p>La séance est levée à 15h45.</p>		

M. Clément, directrice, 9/11/2023